

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Test-de-positionnement>



Test de positionnement

- Boîte à outils pour l'enseignant - Ressources -



Date de mise en ligne : mercredi 23 janvier 2019

Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits réservés

Test à faire passer pour les élèves qui intègrent un baccalauréat professionnel à l'issue d'une classe de seconde générale et technologique ou autre dispositif passerelle.

Lorsque des élèves intègrent un baccalauréat professionnel à l'issue d'une classe de seconde générale et technologique ou autre dispositif passerelle, un positionnement pédagogique doit être réalisé.

Ce test est une procédure qui permet de prendre en compte les acquis des élèves pour adapter la durée de la formation normalement prévue par les règlements particuliers de chaque examen.

Ainsi, la durée de formation peut être augmentée ou diminuée en fonction du parcours de l'élève.

Après ce test, l'équipe pédagogique propose un parcours de formation personnalisée permettant d'établir une réponse adaptée au projet de l'élève. Le test permet de situer les acquis de l'élève et les points à consolider pour que l'élève s'intègre dans les meilleures conditions à la nouvelle formation choisie.

En général, la décision de positionnement doit intervenir dans le mois qui suit l'admission en cours de l'élève. elle nécessite donc des tests dits de positionnement à faire passer à l'élève dans les différentes disciplines. Par la suite, un aménagement d'emploi du temps pour l'élève pourra être mis en place suite aux résultats de ces tests.

Les équipes pédagogiques doivent créer leur propre outil pour formaliser ce positionnement pédagogique (test lui même et les aménagements prévus). Vous trouverez en pièce jointe un exemple de test en PSE.

Le test de positionnement présenté en pièce jointe s'applique à la PSE et il ne s'agit que d'un exemple. Vous pouvez bien sûr le modifier et l'adapter à votre convenance. Il est juste important de garder certains points : garder une situation de départ qui permet de

mettre en place la démarche de résolution de problème et bien sûr "viser les compétences du référentiel".

Jérôme Boutin